

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal de la Commune du Chalard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme HUCHET Annick, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 02/04/2026

Présents : Mme Annick Huchet, Maire – Mme Laurette Gueidan-Pointet, 1er adjointe – M. Frédéric Eymery, 2e adjoint – M. Jean-Louis Beylier – Mme Shirley Drury – Mme Fabiola Dupuy – M. Alexandre Gyurits – M. Pierre Hebrard – Mme Christelle Latouille

Absents excusés : Mme Marjorie Koerts (procuration à Mme Gueidan-Pointet) - M. Guillaume Bonnaud (procuration à Mme Annick Huchet)

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme Shirley Drury

ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV du conseil municipal du 27/03/26 : unanime

I – Délibération fixant le taux des taxes directes locales

- Taxe Foncier Bâti : 38.92 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 83.05 %
- Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires : 14.13 %

Arrivée de M. Guyrits à 18 h 35 minutes.

II – Tarifs Municipaux 2026

Location de la Salle des Fêtes

	Tarif 2026
Associations de la Commune	150 €
Habitants et employés de la Commune	350 €
Locataires extérieurs à la Commune	550 €
Associations extérieures à la commune	400 €
Location à la journée pour les associations extérieures (sans cuisine)	100 €
Cautions	400 € (300 € + 100 €) casse et ménage
Barnum : location pour le week-end (avec location salle des fêtes)	100 € - caution : 300 €

Eau potable

Abonnement au réseau : 65 € par an
Tarif unique : 1,70 € le m3
Compteurs agricoles (sur justification) : 1,30 € le m3

Dépose de compteur : **70 €**

Branchement au réseau d'eau potable : **800 €**

Déplacement d'un compteur d'eau : **350 €**

Assainissement

Abonnement au réseau : 15 €
Redevance : 1,20 € par m3 d'eau consommé

Branchement au réseau d'assainissement : **800 €**

Concessions de Cimetière - perpétuelles

Coût du m2 : 100 €

Columbarium

Location d'une case pour une durée de 15 ans : 445 €

Ouverture d'une case : **40 €**

Emplacements réservés aux cavurnes

- Les concessions seront d'une **surface de 2.25m²**, soit 1.5 m. de long et 1.5 m. de large.
- Le **tarif** de chaque concession sera **de 300.00 €**
- La **durée** de la concession sera **perpétuelle**

Tarifs des prestations camping-cars

Objet	Période	Montant
Nuitée avec services*	Haute-saison - du 01/05 au 30/09	13.00 €
Nuitée avec services*	Basse saison - du 01/10 au 30/04	11.00 €
Services * sans nuitée	Toute l'année	6.00 €

* **Service** : recharge eau, branchement électrique et vidange.

Vote : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adopter ces propositions.

III – Subventions aux associations

RENCONTRES PEYROULIERES	160,00
1ER ACTE	160,00
ACCA	160,00
CHALARD INITIATIVES	160,00
COMITE DES FETES	160,00
SAVEGARDE DU SITE LE CHALARD PEYROULIER	160,00
ACTION GERONTOLOGIQUE	50,00
AMICALE DES POMPIERS	50,00
FNATH	50,00
LES RESTOS DU COEUR	50,00
LE SECOURS POPULAIRE	50,00
UNION MUSICALE DE ST YRIEIX	50,00
LA GAULE AREDIENNE	50,00
RESERVE	360,00
AAPPMA PECHE PASSION	50,00
DECOUVERTE - LADIGNAC	

IV – Propositions des noms pour le tirage au sort de la commission communale des impôts directs.

A la demande de la Direction Départementale des Finances Publiques, les conseillers municipaux ont proposé 24 noms de personnes respectant les critères pour faire partie de la commission communale des impôts directs. 6 commissaires et 6 commissaires suppléants seront désignés.

Questions diverses :

- Les conseillers municipaux saluent l'implication de Fabiola Dupuy auprès de M. Egligeaud et la remercient pour tout ce qu'elle a fait pour lui à la suite de l'incendie de sa maison (courses, ménage, achat lave-linge, démarches administratives, etc...).
- Le conseil municipal a décidé de faire un appel à candidature auprès des habitants souhaitant se joindre aux commissions Eau/Environnement et Tourisme/Attractivité du territoire. 2 personnes par commission pourront intégrer ces commissions.
- Les états des lieux nécessaires pour la location de la salle des fêtes seront désormais assurés par Christelle Latouille et Shirley Drury.
- Bilan de la réunion travaux : les priorités sont :
 - Devant la mairie : remplacement des bandes rugueuses, refaire la peinture blanche des contre-marches, envisager un éclairage au niveau des 2 escaliers, poser une rampe à l'escalier qui est sur le côté.
 - Remplacer le lavabo de la mairie.
 - Faire le branchement de canalisation chez M. Nip.
 - Réparer le chalet du café estival.
 - Restaurer le lavoir.
 - Faire le marquage et la signalisation de l'aire de covoiturage.

La séance est levée à 20h

Compte-rendu fait le 24 avril 2026

Mme Shirley Drury



Le Maire

Annick HUCHET

